



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## **Senelec alerte sur des actes de sabotage de ses postes électriques et appelle à la vigilance collective**

**Dakar, le 20 avril 2026**

Senelec informe l'opinion publique de la recrudescence d'actes de sabotage visant plusieurs postes électriques sur l'ensemble du territoire national.

Ces actes, observés principalement dans des zones excentrées ou en développement, consistent en des dégradations ciblées d'équipements et en l'extraction de matériaux.

Au-delà des perturbations immédiates de la fourniture d'électricité, ces actes ont des conséquences directes sur la vie des populations : ils dégradent la qualité du service, affectent le fonctionnement des postes de santé, perturbent l'activité économique, impactent les conditions d'apprentissage des élèves et alourdissent le quotidien des ménages.

Un poste électrique n'est pas une installation ordinaire. Toute manipulation non autorisée expose à des risques graves : électrocution, incendie, explosion.

Senelec rappelle que ces actes constituent un sabotage du service public de l'électricité et une mise en danger des populations.

Face à cette situation, Senelec appelle à une mobilisation collective :

- Les populations riveraines sont invitées à signaler toute activité suspecte autour des postes électriques
- Les leaders communautaires sont encouragés à relayer les messages de vigilance

Des mesures renforcées de surveillance, de contrôle et de sécurisation des installations sont actuellement déployées.

Saccager un poste Senelec, c'est dégrader la qualité de service, mettre des vies en danger et impacter directement le quotidien des populations.

Protéger les installations électriques, c'est protéger des vies.  
Protéger l'énergie, c'est protéger le Sénégal.

Si vous voyez une activité suspecte autour d'un poste, signalez le en appelant sur les numéros verts suivants : **800 00 14 14 - 800 00 00 00**

**La Direction Générale**